



## PROGRAMME DE REHABILITATION POST-COVID-19 DE CUF

---

### MALI

---

#### NOTE DE CONTEXTE

Le Mali est confronté à une crise multidimensionnelle : politique, sécuritaire, sociale et de développement. Sur le plan sécuritaire, les efforts conjoints des forces maliennes et internationales ne parviennent pas à ce jour à sécuriser le centre et le nord du pays face aux mouvements terroristes. Le désengagement de l'État dans ces zones conduit à un affaiblissement des services de base : les régions du Nord et du Centre ont des taux d'accès à l'eau inférieur à 60% ; sur le plan alimentaire, le pays a enregistré sur la période juin-août 2020 une augmentation moyenne de l'insécurité alimentaire de +142% par rapport à la même période en 2019<sup>1</sup>. Sur le plan social, le Mali a connu d'importantes manifestations populaires au printemps et en été 2020, qui ont favorisé le renversement du président Ibrahim Boubacar Keïta en août, remplacé par un gouvernement de transition.

**La pandémie COVID-19 a exacerbé une situation socio-économique difficile : elle a accentué la baisse des revenus des familles<sup>1</sup>, contraint un système de santé déjà sous pression, altéré une situation alimentaire dégradée et créé une pression supplémentaire sur un système éducatif déjà éprouvé.**

L'élaboration du programme de réhabilitation destiné au Mali a été effectuée en collaboration avec l'association des municipalités du Mali (AMM), partenaire historique de CUF dans ce pays. L'AMM a notamment accompagné CUF pour la mise en œuvre du programme de solidarité décidé après le coup d'État de 2012 et la crise politique, économique et sociale qui a suivi.

#### COMMUNES BENEFICIAIRES

Répondant à l'appel à manifestation de l'AMM, les communes ont exprimé leurs besoins en équipements, fournitures, formations ou autres besoins matériels. La sélection des communes bénéficiaires a été effectuée en tenant compte de la répartition géographique, afin de venir en aide à une commune par région.

5 communes maliennes bénéficieront du programme de réhabilitation post-COVID :

- La commune de Diré dans la Région de Tombouctou,
- La commune de Pelengana dans la Région de Ségou,

---

<sup>1</sup> La crise sanitaire a accru le manque de couverture des besoins de 30% et généré une baisse de revenus des ménages les plus vulnérables de 20 à 25%. (Données issues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires - OCHA)

- La commune de Tagandougou dans la Région de Sikassou,
- La commune de Sangha dans la Région de Mopti,
- La commune de Mandé dans la Région de Koulikoro.



En parallèle des besoins en équipements directement liés à la crise sanitaire et en cohérence avec l'un des objectifs des fonds de solidarité de CUF, le deuxième volet du programme s'inscrit dans un processus de réhabilitation des territoires, pour venir en aide aux communes ayant connu des violences intercommunautaires ou la destruction d'une infrastructure d'eau et d'assainissement (cas du château d'eau dans la commune de Sangha).

Une convention sera signée entre l'AMM et chaque commune bénéficiaire pour la mise en œuvre des activités. CUF et l'AMM veilleront à garantir la visibilité des donateurs dans le cadre de la mise en œuvre (confection d'une plaque, affiches, vidéo présentant les activités réalisées, etc.).

### DESCRIPTIF DU PROGRAMME

Trois principaux volets sont prévus au Mali dans le programme de réhabilitation post-Covid-19: un volet d'équipement médical, scolaire et numérique, un volet de réhabilitation post-crise et un volet dédié au renforcement des capacités à l'échelle locale.

Le programme prévoit en outre l'élaboration de supports de communication pour sensibiliser le public aux risques sanitaires ainsi qu'un volet dédié à la communication et à la visibilité des collectivités donatrices et autres contributeurs du fonds.

Pour le **volet « équipements et fournitures »**, le programme prévoit :

- l'achat de kits sanitaires pour les communes bénéficiaires, comprenant des dispositifs de lavage des mains, l'équipement en gel, en savon liquide et en masques de protection,

- l'acquisition de deux ordinateurs et d'imprimantes pour la commune de Tagandougou (région de Sikasso). L'inégalité de l'accès aux équipements et outils numériques est en effet l'un des constats qui ressortent de la crise sanitaire,
- l'achat de fournitures scolaires et de livres pour les écoliers et d'équipements pédagogiques pour les écoles.

Le volet « **réhabilitation post-crise** » prévoit deux axes :

- la réhabilitation du château d'eau du village dogon de Sobanou (commune de Sangha, Région de Mopti), village ayant connu un massacre de civils en juin 2019. Cet édifice permettra de renforcer l'accès à l'assainissement et à l'eau potable pour les habitants du village,
- l'incitation au dialogue entre collectivités locales pour favoriser la solidarité en temps de crise. Cet échange prendra la forme d'activités de communication et d'information : émission de radios, diffusion de messages et organisation de débats.

Le volet « **renforcement de capacités** » se déclinera sous deux formes :

- l'organisation de journées de sensibilisation dans la commune de Pelengana et les villages environnants (Région de Ségou). Des formations seront dispensées à des animateurs qui les dupliqueront ensuite dans les villages pour sensibiliser les populations aux mesures d'hygiène et aux moyens de lutte contre le COVID-19.
- la tenue de séminaires et formations dédiés au renforcement des capacités du personnel médical, des élus locaux et des représentants des OSC. L'organisation de ces séminaires par le biais de l'AMM permettra d'atteindre un plus grand nombre d'individus parmi les acteurs ciblés.

**Une action transversale, qui impliquera les collectivités partenaires du fonds Mali et Ghana, ainsi que les collectivités du comité de donateurs, sera organisée afin de favoriser l'échange entre pairs.**